



Caf
de la Martinique

0 810 25 97 20

Action sociale

Place d'Armes - B.P. 421
97291 Lamentin Cedex 2

Demande de ticket loisirs

Identification de l'allocataire

Nom :

Prénom :

Numéro d'allocataire :

Adresse :

Identification du bénéficiaire

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Attestation à compléter par la structure

Nom de la structure: **CAJAD - Club d'Activités Joséphines d'Animation et Développement**

Adresse : **Belle étoile - Bat AGORA SPORT - 97212 Saint Joseph**

Numéro d'agrément : **DRAJES 972012**

Numéro d'affiliation (ligue, fédération) : **FRANCEJUDO CL972 770**

Je soussigné (e)

Nom du représentant **MONDESIR Frédéric**

Qualité **Président**

atteste que pour l'activité suivante **Judo** période d'activité **2026/2027**

la famille s'est acquittée d'un montant de :

☒ coût annuel de l'activité **342€**

☒ frais d'adhésion **20€**

☒ coût de l'équipement **46€**

Fait à **Saint Joseph** le

Cachet et signature

Pièces justificatives jointes

☐ factures acquittées ou partiellement acquittées

☐ factures proforma

Les factures acquittées devront être produites dès lors que le paiement est intervenu à partir d'une facture proforma ou d'une facture partiellement acquittée. Dans le cas où la facture ne pourrait être produite le remboursement des sommes versées sera exigé.

La loi punit quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (Article L.554-1, L.835.5 du code de la Sécurité sociale - Article 441-1 du code pénal). La Caf vérifie l'exactitude des déclarations.

La loi 78-17 du 06/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectifications pour les données vous concernant auprès de l'organisme qui a traité votre demande.

Délégation de paiement

lorsque le paiement devra être effectué à l'ordre de la structure

Je soussigné (e):

autorise la Caisse d'allocations familiales à verser le montant de l'aide qui m'est accordée à la structure désignée.

A le

Signature

Déclaration sur l'honneur

Je soussigné (e), certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sur cette demande ainsi que les documents joints sont exacts.

A le

Signature

Règlement du ticket loisirs

Conditions générales d'attribution

- Disposer d'un quotient familial inférieur ou égal au montant défini par le règlement intérieur au dépôt de la demande
- Le ticket loisirs doit participer au financement d'une activité de loisirs ou d'un stage (frais d'adhésion et à l'acquisition de l'équipement inclus).
- La famille devra s'acquitter d'une participation minimum égale à 5 % du coût global de l'activité.
- Aucun remboursement ne sera effectué lorsque le coût global de l'activité sera inférieur ou égal à 5 euros.

Nature des activités

Une activité sportive, artistique, culturelle qui à la fois

- favorise le goût du sport, des activités collectives ou la créativité,
- nécessite la participation active du jeune.

L'activité peut être exercée tout au long de l'année de façon régulière, ou sous forme de stage, pendant les petites ou grandes vacances

Bénéficiaire

- Jeune de 4 ans révolus à 20 ans au dépôt de la demande.

Montant du ticket

- Plafonné à 200 euros par an et par jeune.

Période d'utilisation

- Du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Éléments relatifs à la demande

- La demande se fait sur le formulaire établi à cet effet et est adressée à l'unité AFI (Aides Financières Individuelles) par la structure - association ou club.
- La demande doit comporter :
 - la nature de l'activité
 - le cachet de la structure et la signature de son responsable
 - la signature du parent.

Païement

- Le paiement peut être fait à la famille, à la structure - association ou club - sur présentation de :
 - la facture acquittée
 - ou
 - la facture proforma.